



Assemblée des États Parties

Distr. : générale

12 avril 2018

FRANÇAIS

Original : anglais

Dix-septième session

La Haye, 5-12 décembre 2018

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session par le Président.
2. Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Élection d'un Vice-Président.
5. États présentant un arriéré de contributions.
6. Pouvoirs des représentants des États assistant à la dix-septième session :
 - (a) Nomination de la Commission de vérification des pouvoirs ; et
 - (b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
7. Organisation des travaux.
8. Débat général.
9. Rapport sur les activités du Bureau.
10. Rapport sur les activités de la Cour.
11. Rapport du Conseil de direction du Fonds au profit des victimes.
12. Élection des membres de la Commission consultative pour l'examen des candidatures au poste de juge.
13. Élection des membres du Conseil de direction du Fonds au profit des victimes.
14. Examen et adoption du budget pour le dix-septième exercice financier.
15. Examen des rapports d'audit.
16. Examen des travaux et du mandat opérationnel du Mécanisme de contrôle indépendant.
17. Amendements au Statut de Rome et au Règlement de procédure et de preuve.
18. Coopération.
19. Décision concernant la date de la prochaine session de l'Assemblée des États Parties.
20. Décisions concernant les dates et le lieu des prochaines sessions du Comité du budget et des finances.
21. Questions diverses.